

Ecrit par le 24 novembre 2024

Grand Avignon & Sauveterre, 1er défi des familles zéro déchet



Pendant 6 mois, de juillet à décembre, le Village de Sauveterre a accompagné 10 foyers dans le dispositif 'Ensemble, réduisons nos poubelles de 50% à Sauveterre'. Ça a commencé par un bilan, en juillet et août, de la poubelle actuelle des 10 familles avec un relevé témoin prenant en compte le poids et la segmentation des déchets. Durant ce temps il a été demandé aux familles de ne rien changer à leur mode de vie.

4 mois après

Après un relevé des analyses 4 mois plus tard, les poubelles avaient réduit de 26%. En réalité l'effort était déjà conséquent puisque les familles totalisaient 130 kg par personnes et par an alors que les chiffres nationaux font, en moyenne, état de 220kg par personne et par an. Ce qui induit que les 10 familles étaient déjà engagées dans la réduction des déchets notamment via la pratique du compostage qui représente un tiers du poids de la poubelle.

Un autre mode d'achat

L'autre explication de la réduction des déchets réside dans la transformation du mode de consommation des familles qui ont augmenté leurs achats en vrac. Mais ça n'est pas tout. Ces temps de changement ont aussi été guidés par des accompagnants et des réunions ont ponctué ce changement de vie.

Ecrit par le 24 novembre 2024



Familles ambassadrices

Désormais les 10 familles sont devenues les meilleures ambassadrices pour accompagner les Sauveterrois au changement. Leur plus grand atout ? Le partage d'expérience et tous les trucs et astuces pour se rendre la vie plus belle et moins encombrante notamment en s'adonnant au Furoshiki qui est l'emballage du cadeau en tissu ; la fabrication de Liniment qui sert de produit démaquillant et produit de nettoyage bébé ; faire sa lessive au lierre. C'est aussi vrai au chapitre de la cuisine en fabriquant soi-même son pain, son fromage frais, sa pâte à tartiner, ses yaourts et mousses au chocolat, ses cookies.

Appliquer les 5R

Les cinq R ? Ce sont les 5 règles d'or. Refuser ce dont on peut se passer ; Réduire ce dont on a besoin (et que l'on ne peut pas refuser) ; Réutiliser ce que l'on consomme (et que l'on ne peut ni refuser, ni réduire) ; Recycler ce que l'on ne peut pas réutiliser ; Retourner à la terre ce qu'elle a donné (composter).

Dans le détail

Règle n°1 : Refuser

Elle est la première règle de la démarche vers le zéro déchet. Attention, il ne s'agit pas ici de refuser le confort moderne, mais d'apprendre à reconnaître le superflu du nécessaire. Dire « non », c'est laisser moins d'éléments entrer dans notre quotidien, donc autant de produits dont nous n'aurons pas à nous débarrasser. Exemple d'action : Un autocollant « stop pub » sur la boîte aux lettres pour éviter 30kg de

Ecrit par le 24 novembre 2024

papier par an !

Règle n°2 : Réduire

Comme le dit l'adage, « le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ». Et pour lutter efficacement contre la production des déchets, la meilleure solution est encore de ne pas en créer. Pour changer durablement notre mode de vie vers cette réduction, il convient de réaliser un geste, pour s'interroger sur le positif qu'elle apporte, et ainsi l'intégrer dans ses nouvelles routines quotidiennes de consommation. Exemple d'action : Achetez 1kg d'abricots en vrac plutôt que dans une barquette en plastique, elle-même emballée dans un sachet en plastique !



Règle n°3 : Réutiliser

Cette règle nous apprend que pour chaque produit jetable il existe une alternative durable. En consommant moins mais mieux, nous allons nous rendre compte de l'importance des objets. Cela va se traduire par réparer lorsque c'est possible, de repenser sa fonction première en lui trouvant une nouvelle utilité ou fonction, rapporter si des solutions se présentent. Exemple d'action : Refuser le gobelet jetable au travail pour lui préférer une tasse personnelle.

Règle n°4 : Recycler

Cette étape explique qu'il s'agit de se débarrasser de ce qui est entré chez nous et que l'on ne pouvait éviter. Chaque consommateur constitue le premier maillon de la chaîne de recyclage, car sans tri de notre part, le recyclage ne serait pas possible. Et si vous ne voyez pas clair dans les consignes de tri de votre ville ou de votre région, n'hésitez pas à consulter les outils mis gratuitement à votre disposition. Exemple d'action : Être acteur de demain en triant à la source et en respectant les consignes de tri (à la

Écrit par le 24 novembre 2024

maison ou en bacs de collecte, comme en déchèterie).

Règle n°5 : Rendre à la terre

Cette partie concerne tous les déchets organiques et biodégradables. Alors que nous sommes nombreux à déposer nos épluchures, restes de repas ou encore nos fruits et légumes abîmés dans la poubelle, plusieurs alternatives existent afin de restituer à la terre ce qu'elle nous a donné. Trier ses biodéchets, c'est alléger le poids de sa poubelle de plus de 30%, c'est permettre de réduire les tonnages de stockage ou d'incinération, c'est éliminer un risque de pollution ...

LES 5R, CES GESTES SIMPLES POUR UNE DÉMARCHE ZÉRO DÉCHET



À LA MAISON, ON ADOPTE UN MODE DE VIE PLUS COHÉRENT AVEC LE MONDE QUI NOUS ENTOURE :



REFUSER

- Produits à usage unique
- Prospectus / publicités
- Tickets de caisse
- Plastiques et emballages
- ...

COMMENT ?

- Produits réutilisables
- Autocollant « Stop pub »
- Dire « non merci »
- Sacs vrac en tissu



RÉDUIRE

- Gaspillage alimentaire
- Consommation de biens
- Acheter moins mais mieux
- Emballages jetables
- ...

COMMENT ?

- Acheter autrement
- Être soigneux
- Acheter d'occasion, troquer, prêter
- Sacs réutilisables



RÉUTILISER

- Les vieux meubles
- Les pots en verre
- Draps et serviettes
- ...

COMMENT ?

- Home staging
- Bocaux en cuisine
- DIY (lingettes, cotons lavables, sacs ...)



RECYCLER

Dernier recours : ce qui ne peut être refusé, réduits et/ou réutilisé

COMMENT ?

- Le tri de chaque habitant :
- Verre
 - Papier/Carton
 - Métaux
 - D3E
 - ...



COMPOSTER

(ROT EN ANGLAIS)

Concerne les déchets organiques (de cuisine et de jardin)

COMMENT ?

- Séparer les biodéchets du reste des ultimes
- ↓
- Amendement naturel et économique

Continuer l'aventure

En partant du principe que 'Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas' très rapidement d'autres familles vont emprunter les pas des premiers ambassadeurs anti-gaspi. Ils seront accompagnés en cela par des facilitateurs.

Grâce à eux

Cette belle initiative a été mise en place par les conseillères municipales et organisatrices du défi Karel Arnau et Sylvie Burgio Lips ; Véronique Arfi responsable mission transition écologique au Grand Avignon Le ; Marjorie Maugeais-Cousyn formatrice Pazapa. Une initiative Sauveterre et Grand Avignon.

Ca a commencé comme cela

Ecrit par le 24 novembre 2024

Au départ la Mairie de Sauveterre et le Grand Avignon ont organisé, en juin, une journée festive destinée à sensibiliser les habitants à l'environnement. C'est ce jour-là qu'a été lancé le défi 'Zéro déchet' sous forme de challenge pour réduire les déchets durant 6 mois. Premier objectif ? Réduire les déchets de 50% pour à terme frôler et même atteindre la disparition des poubelles. Une initiative du maire de Sauveterre, Jacques Demanse également vice-président délégué à la transition énergétique au Grand Avignon.



Les familles zéro déchets

Sauveterre : apprendre en famille à réduire ses déchets quotidiens

Ecrit par le 24 novembre 2024



De juin à décembre, la commune de [Sauveterre](#) et le [Grand Avignon](#) ont organisé plusieurs ateliers 'Ensemble, réduisons nos poubelles de 50% à Sauveterre', dans le cadre du Premier Défi des familles zéro déchet de la commune.

« La ville de Sauveterre est soucieuse de faciliter l'engagement au quotidien de ses habitants en faveur de la transition écologique », explique [Jacques Demanse](#), maire de Sauveterre et vice-président du Grand Avignon délégué à la transition énergétique et à la valorisation des déchets.

Pendant six mois, une dizaine de foyers ont bénéficié d'ateliers afin d'apprendre à réduire la quantité de leurs déchets quotidiens, sous l'œil avisé de [Karel Arnau](#) et Sylvie Burgio Lips, conseillères municipales organisatrices du Défi.

Objectif : 50% de réduction de déchets

Accompagnées par Marjorie Maugeais-Cousyn, formatrice facilitatrice de Pazapa, les familles ont dans un premier temps discuté de leurs habitudes, ont pu poser leurs questions, et ont ensuite passé en revue les 5R à suivre pour réduire leurs déchets.

Les 5R, ce sont les règles d'or du zéro déchet :

Écrit par le 24 novembre 2024

- **Refuser** ce dont on peut se passer
- **Réduire** ce dont on a besoin (et que l'on ne peut pas refuser)
- **Réutiliser** ce que l'on consomme (et que l'on ne peut ni refuser, ni réduire)
- **Recycler** ce que l'on ne peut pas réutiliser
- **Retourner** à la terre ce qu'elle a donné (composter)

Après avoir répondu présentes à ces rendez-vous, les familles ont elle-mêmes pu animer des ateliers 'presque zéro déchet' pour les Sauveterrois à l'approche des fêtes de fin d'année. Les adultes comme les enfants ont partagé leurs recettes et astuces. Ainsi, Les familles deviennent ambassadrices du Défi des familles de Sauveterre. Une seconde édition sera programmée au cours de l'année 2023.

Des premiers résultats encourageants

Seulement quatre mois après le premier atelier qui a eu lieu en juin dernier, les organisatrices ont pu constater une réduction moyenne de 26% des déchets au sein des familles. Avant même de débiter le Défi, le poids initial des poubelles des familles du Défi était de 130kg par personne et par an, ce qui est déjà moins que les chiffres locaux et nationaux qui s'élèvent à 220kg par personne et par an en moyenne.

« Les familles étaient déjà très engagées avant même le début du défi et pratiquent toutes le compostage, ce qui représente un tiers du poids de la poubelle », développe Karel Arnau.

V.A.

Gratuité des transports en commun sur le Grand Avignon pour les fêtes de fin d'année

Écrit par le 24 novembre 2024



Le Grand Avignon propose la gratuité sur l'ensemble des lignes et services d'[Orizo](https://www.orizo.fr/) son réseau de transports en commun le vendredi 23, samedi 24, vendredi 30 et samedi 31 décembre 2022. Elle sera applicable sur la plage horaire de fonctionnement du réseau ces jours-là.

Renseignements sur <https://www.orizo.fr/>

Ecrit par le 24 novembre 2024

Que proposent les villes du Grand Avignon pour Noël ?



Les villes du Grand Avignon vous proposent un programme festif et magique autour des animations de Noël. Ateliers, parades, spectacles... il y en a pour tous les goûts.

Mercredi 14 décembre

Caumont-sur-Durance : ateliers créatifs de Noël

A quelques jours de Noël, la bibliothèque Pierre Vouland vous invite à participer à un atelier créatif animé par Nancy Saura. Découpage, collage, créativité sont les maîtres mots pour entrer sereinement dans la magie de Noël. A partir de 6 ans.

10h-12h30 et 15h-17h30. Bibliothèque Pierre Vouland, place du 8 mai 1945. Gratuit sur inscription au 04 90 25 21 07.

Rochefort-du-Gard : ateliers créatifs

Fabrication de décorations de Noël. A partir de 7 ans.

9h15-12h. Bibliothèque municipale, rue du Lavoir. Réservation au 04 90 26 13 75.

Sauveterre

Grande journée de Noël

Programme de la journée : animations par Totout'Arts, animations Kapla avec Kasajeux (5€), petit

Écrit par le 24 novembre 2024

marché, vin chaud devant le parvis du Pôle, concert du Noël à partir de 17h30.
A partir de 10h. Pôle Culturel Jean Ferrat. Réservation conseillée au 04 66 33 20 12.

Atelier créatif : masque magie des contes

Confection de masques pour les fêtes. De 3 à 10 ans.

9h30 pour les 3-6 ans et 10h30 pour les 6-10 ans. Pôle Culturel Jean Ferrat. Tarif unique 3€. Réservation au 04 66 33 20 12.

Vedène : visite du Père Noël

Visite du père Noël et de sa mascotte en déambulation dans le centre-ville. Rendez-vous à 16h30 à l'espace du Lavoir ou place du Petit Pont.

Dès 14h30. Centre-ville.

Vendredi 16 décembre

Rochefort-du-Gard : esprit de Noël

Festivités autour de Noël. Manège gratuit, chalets et buvette assurée par le comité des fêtes.

Du 16 au 18 décembre. Place de la République & Castellas.

Samedi 17 décembre

Roquemaure : création de bougie de Noël

Venez participer à cet atelier DIY de 30 minutes pour vous initier à la fabrication d'une bougie parfumée pour Noël. A partir de 6 ans.

10h-10h30. Bureau de Roquemaure, 2 rue de la Liberté.

Villeneuve-lez-Avignon

Ateliers créatifs

Deux ateliers sont proposés : « un bonhomme de neige » pour les 5-11 ans et « Rodolphe le renne au nez rouge » pour les 6-12 ans.

10h30-17h. Salles des conférences.

Atelier poterie et végétation

En attendant l'arrivée du père Noël, laissez place à votre imagination pour réaliser votre propre décoration en argile. A partir de 5 ans.

10h et 14h. 4 place Victor Basch. Tarif unique 15€. Inscription au 09 83 96 14 37.

Dimanche 18 décembre

Les Angles : chantez Noël

Concert proposé par la chorale Les Voix La. Chef de chœur : Aline Vrignaud, accompagnée au piano par Francis Squire.

16h30. Eglise. Tarif unique 8€.

Pujaut : le fabuleux Noël de petit Paul

La mairie du Pujaut vous propose ce spectacle pour jeune public.

16h. Salle Polyvalente. Adulte 10€, enfant 8€, gratuit pour les moins de 12 ans. Réservation au 04 90 26

Écrit par le 24 novembre 2024

40 20.

Mardi 20 décembre

Rochefort-du-Gard : atelier philo de Noël

Atelier philo de Noël, avec Isabelle Rondeau. Atelier enfant à partir de 7 ans.
10h-11h30. Bibliothèque municipale. Réservation au 04 90 26 13 75.

Villeneuve-lez-Avignon : atelier fabrication de couronne végétale

Envie de réaliser votre propre décoration de Noël ? les petites Zécolos vous proposent de fabriquer votre propre couronne végétale pour décorer la maison.
10h et 15h. 4 place Victor Basch. Tarif unique 10€. Inscription au 09 83 96 14 37.

Mercredi 21 décembre

Roquemaure : création d'une bougie de Noël

Venez participer à cet atelier DIY de 30 minutes pour vous initier à la fabriquer d'une bougie parfumée pour Noël. A partir de 6 ans.
14h30-15h. Bureau de Roquemaure, 2 rue de la Liberté.

Vedène : visite du père Noël

Visite du père Noël et de sa mascotte en déambulation dans le centre-ville. Rendez-vous à 16h30 à l'espace du Lavoir ou place du Petit Pont.
Dès 14h30. Centre-ville.

Villeneuve-lez-Avignon

Parade des lutins et lâché de lutins

Venez danser et déambuler sur les plus beaux et entraînants airs de Noël interprétés par le Quality Street Band, accompagné par 2 lutins géants.
17h. Centre-ville.

Grande chasse au trésor « Quentin le lutin »

Animation qui mêle spectacle et course au trésor dans le centre historique. Dès 6 ans.
15h et 17h. Centre-ville, départ parking Chartreuse.

Jedi 22 décembre

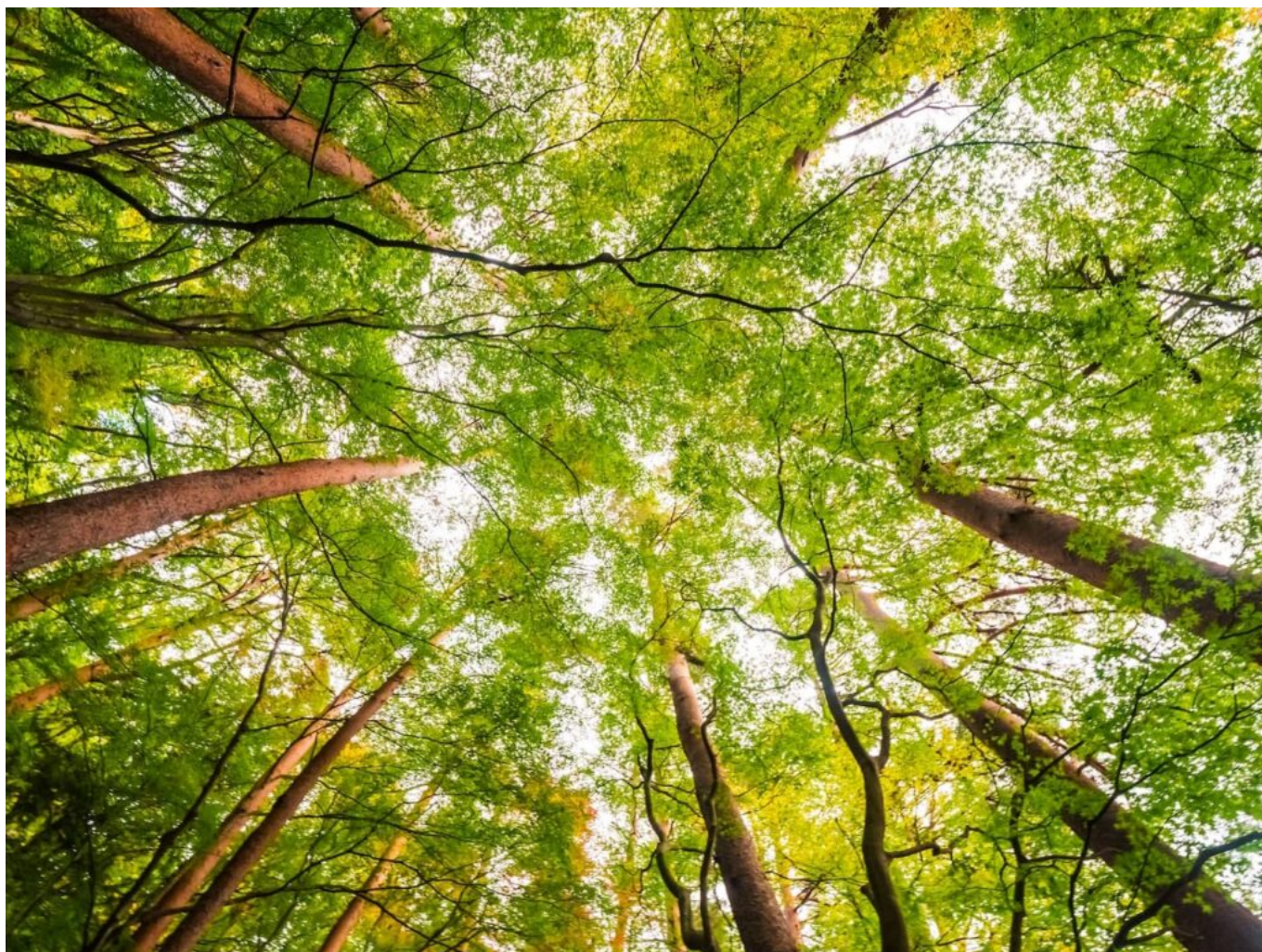
Villeneuve-lez-Avignon : atelier création de cartes vœux

En attendant l'arrivée du père Noël, venez créer trois cartes de vœux à l'aquarelle. A partir de 5 ans.
10h-12h et 14h-16h. 4 place Victor Basch. Tarif unique 15€. Inscription au 09 83 96 14 37.

Vedène : visite de la crèche

Durant les fêtes, venez découvrir la crèche de Noël à l'église St Thomas ainsi que les décorations réalisées par les enfants des écoles de la ville. A découvrir Impasse Camille Claudel.
Du 22 décembre 2022 au 1^{er} janvier 2023. Eglise Saint-Thomas. Entrée libre.

Vedène : une conférence sur les menaces qui pèsent sur la biodiversité



Demain, le mercredi 7 décembre, l'Autre Scène à Vedène va accueillir la conférence 'Planter des arbres, la solution miracle ?'. Organisée par le [Grand Avignon](#) en collaboration avec les éditions [Actes Sud](#) et le magazine [Sans transition !](#), cette conférence sera animée par le botaniste et biologiste Francis Hallé, spécialiste des arbres et forêts primaires, et le scientifique et ingénieur forestier Ernst Zürcher.

Les deux experts évoqueront la gestion des milieux vivants, le dérèglement climatique ou les menaces qui

Écrit par le 24 novembre 2024

pèsent sur la biodiversité. Ils dialogueront également sur la captation du CO2, la régulation du climat, la réserve de biodiversité, la reconstitution des ressources hydriques, ainsi que les bénéfices apportés par les arbres.

Mercredi 7 décembre. 19h. Entrée gratuite. [Inscription en ligne](#). L'Autre Scène. Avenue Pierre de Coubertin. Vedène.

V.A.

Loi Climat et résilience, comment reconstruire la ville sur elle-même en protégeant la biodiversité ?

Ecrit par le 24 novembre 2024



L'Ordre des architectes Paca, organise 4 fois l'an, une table ronde. La dernière avait pour objet : 'Quel avenir pour les espaces péri-urbains ? Une centaine d'architectes, décideurs publics et acteurs de l'aménagement des territoires d'Avignon et du Vaucluse, ont nourri réflexion et débat sur le potentiel et l'évolution des espaces situés en bord de ville dans la salle de l'anti-chambre à la mairie.

Que s'est-il dit ?

Désormais le foncier ne pourra plus être consommé comme il l'a été et les sols à nouveau artificialisés. Si la loi Climat et résilience et son dispositif, Zan (Zéro artificialisation nette), prévoit cela à l'horizon 2050, le coup d'arrêt de la construction est déjà en place et avec lui le repérage du recyclage du foncier possiblement disponible comme les parkings de stationnements des zones commerciales, les zones d'activités et même... le pavillonnaire.

La solution ?

Ecrit par le 24 novembre 2024

Densifier -en cohérence et harmonieusement- la ville sur elle-même tout en y apportant des îlots de fraîcheur et, également, faire revenir la nature en ville et dans les zones déjà urbanisées. Pourquoi ? Parce qu'Avignon compte, depuis plusieurs années, 51 jours de canicule par an. Alors collectivités territoriales, architectes, et Etablissement public foncier sont à pied d'œuvre pour trouver des solutions et construire, avec de nouvelles règles, les 4 futurs quartiers d'Avignon : Confluence, Joly-Jean, Bel-Air et le quartier gare de Montfavet. Cela veut aussi dire que la ville de 2050 est, à 90%, celle que nous connaissons déjà aujourd'hui.

Le point d'achoppement ?

La loi Climat et résilience n'indique aucun outil de financement ni de fiscalité qui sont les éléments les plus importants pour mettre en œuvre, concrètement, cette nouvelle forme d'urbanisation. Cette nouvelle philosophie : penser la ville tout en préservant la biodiversité connaît un autre pendant : faire que les villes méditerranéennes ne soient plus des fournaises lors des temps estivaux ce qui pourrait faire fuir durablement ses habitants et donc réduire son attractivité. Bref, dès maintenant, il s'agit de faire avec ce qui a déjà été construit et organisé, même en le déconstruisant ou en le recyclant.

Quel impact sur le prix du foncier ?

Il y a fort à parier que le prix du foncier dans les zones d'activités, commerciales, les grandes parcelles se mette à grimper, échappant à la puissance publique qui n'aura peut-être pas les moyens de ses ambitions avec, en face d'elle, des propriétaires avides de bonnes affaires, histoire d'empocher un juteux retour sur investissement, même si celui-ci n'a fait que dormir durant plusieurs décennies. C'est là que l'Etablissement public foncier devrait intervenir au moyen de prix normés fixés par la loi, pour éviter une montée incontrôlable des prix. Objet qui pourrait d'ailleurs avoir une forte incidence sur le prix de l'immobilier.

Ecrit par le 24 novembre 2024



Cécile Helle, maire d'Avignon est intervenue sur Questionner le péri-urbain jeudi 17 novembre, à la mairie

Cécile Helle, maire d'Avignon

«Le dialogue puis l'intervention des architectes et urbanistes sur les grands projets de réhabilitation ou de construction, via les appels à projets, font avancer la ville et nourrissent une véritable vision de celle-ci, de l'esquisse à la réalisation des projets.»

L'objectif ?

«Améliorer la qualité de vie des habitants et ramener du beau dans la ville. Pour cela, Avignon est un terrain de jeu assez fantastique que ce soit pour son centre historique ou un peu plus loin avec la réhabilitation du stade nautique, l'un des bâtiments phares, voire totem de la Ville avec son architecture moderne du 20^e siècle. Les élus sont là pour révéler le patrimoine auquel on ne fait plus forcément attention, où, au fil du temps, la beauté s'est peut-être un peu estompée. Il n'y a pas de grand -Palais des papes- et de petit patrimoine -stade nautique-, tous ont leurs places et leur importance.»

Ecrit par le 24 novembre 2024

Inventer la ville de demain

«Nous en sommes à inventer la ville de demain avec de nouveaux quartiers en tenant compte des incidents climatiques et de ses incidences. L'accompagnement des architectes, urbanistes et paysagistes permet une transdisciplinarité qui accompagne les élus dans leur invention et décisions de la ville du futur, sur un chemin plus vertueux, notamment dans le contexte actuel. Que cela concerne un équipement sportif, culturel ou scolaire, les architectes savent réinventer l'usage qui impactera la vie quotidienne du citoyen. Tout l'enjeu est dans la réutilisation des lieux produits.»

Le périurbain

«Vous allez évoquer le péri-urbain dans le contexte d'une ville bâtie sur le tout automobile, modèle issus des villes américaines alors que notre identité est plutôt européenne. A-t-on oublié de réfléchir parce que nous étions dans une période de développement des trente glorieuses ? Nous sommes dans une période de crise forte qui ébranle nos modes de développement et de penser la ville. C'est par ce genre d'approche collective que l'on arrivera à inventer la ville de demain, une ville vertueuse d'un point de vue des enjeux climatiques qui s'imposent à nous tous.»

Dresser un constat

«Aujourd'hui nous avons besoin de dresser un constat, expose Michel Escande, architecte, pour faire face à la Loi Climat résilience, promulguée en août 2021- qui sous une génération, 28 ans, ne permettra plus l'artificialisation des sols. Cela nécessite de tous nous accompagner mutuellement : personnalités politiques, techniciens, argentiers, promoteurs, opérateurs, urbanistes, paysagistes et architectes.»

Écrit par le 24 novembre 2024



Paul-Roger Gontard, adjoint au maire délégué au développement territorial et urbain ainsi qu'aux grands projets

Paul-Roger Gontard

«La loi Climat et résilience est à la fois un défi et une opportunité. Nous étions déjà dans une volonté de stopper la consommation de foncier agricole comme à la ceinture verte, aux foins de Montfavet et à la Barthelasse où nous voulons conserver une agriculture de proximité et bénéficier d'une production agricole de qualité immédiatement disponible. L'opportunité ? Que cette loi évite désormais l'étalement urbain des villages en bourgs, des bourgs en petites villes ce qu'est devenue l'agglomération d'Avignon. Cela a créé des villages parfois essentiellement résidentiels et a concentré, à Avignon, une bonne partie de la prise en charge –également financière- de la centralité des équipements publics.»

Mixité fonctionnelle et nouveaux équilibres

«Or, la loi nous demande d'aller vers de mixité fonctionnelle et la création de nouveaux équilibres dans les territoires. Qu'est-ce que cela implique ? D'épaissir un peu le tissu urbain entre Rhône et Durance, à

Écrit par le 24 novembre 2024

condition que cela soit soutenable à l'échelle de notre géographie et, sans doute, en n'allant pas au-delà de 100 à 120 000 habitants dans les 28 ans à venir.»

Le cadre du nouveau PLU au début de l'année prochaine

«Tout cela est décrit dans le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU), notamment en fléchant l'accueil des nouveaux habitants, ceux qui fuient la métropole dans cette ère post-Covid, dont certains ont vécu jeunes ici et recherchent à reprendre contact avec leur famille, avec une qualité de vie qu'ils connaissaient et qu'ils n'ont pas retrouvé ailleurs. Et puis le télétravail met en place de nouvelles mobilités permettant de vivre, à la fois, un peu ici et un peu ailleurs, dans un habitat qui reste à réinventer. Ce à quoi nous pensons ? A un habitat pensé en îlot, quartier, ville dans sa totalité. Quatre nouveaux quartiers verront le jour : Confluence, Joly-Jean, Bel-Air et le quartier gare de Montfavet,» conclut Paul-Roger Gontard.



Michel Escande, architecte à Avignon, conseiller de l'ordre des architectes Paca

Qu'en est-il du commerce ?

Ecrit par le 24 novembre 2024

«Qu'en est-il du commerce, interroge Michel Escande architecte avignonnais. On voit que le commerce, dans certains cas, disparaît, ou mute, ou se transforme empruntant les chemins de l'e-commerce. Les grandes surfaces posent question, ainsi que certaines zones d'activités comme Fontcouverte où certaines parcelles se dépeuplent. Des mutations peuvent-elles avoir lieu sur ce type de zone, comme le démontraient les villes anciennes ?

Anticiper

«Ce sera la condition de la réussite, répond Paul-Roger Gontard, car les gisements de demain sont déjà urbanisés. Le post-Covid a transformé les usages de consommation et ont vidé une partie des zones commerciales situées à la lisière d'habitations. Ces espaces pourront être réinvestis et dévolus à de nouveaux usages et destinations. Nous parlons de recyclage urbain, de déconstructions et reconstructions. Il faudra nous en emparer car nous pourrions vivre une inflation de la valeur foncière de ces territoires qui échappera potentiellement à la puissance publique et qui pourrait nous mettre en danger dans nos besoins de mutation de la ville. Cette réflexion sera à mener avec l'Etablissement public foncier de Paca et d'autres acteurs.»

Renaturation de la ville

«Ces espaces pourraient être des enjeux de naturalisation de la ville, relève Cécile Helle, car la vulnérabilité des villes méditerranéennes au changement climatique sera de plus en plus forte dans les années qui viennent par rapport à d'autres villes, notamment en période estivale et en terme de qualité d'habiter et de vivre. Autrefois, on évoquait Avignon comme la ville à la campagne, nous pourrions revendiquer à nouveau cela et faire que les centres commerciaux XXL, avec leurs nappes de parking, redonnent à la périphérie d'Avignon ce qu'ils lui auront pris au fil des décennies, avec l'introduction de grands parcs.»

Écrit par le 24 novembre 2024



Gilles Périlhou, directeur de l'Aurav

On ne touche plus au foncier

«Nous nous questionnons sur les modalités d'application du dispositif Zan (Zéro artificialisation nette) expose Gilles Périlhou, directeur de l'Aurav. L'enveloppe urbaine existante : zones d'activité, zones commerciales, infrastructures celles que nous connaissons seront celles qui existeront en 2050. En clair ? On change de modèle pour cesser l'expansionnisme. Il nous faut négocier avec le périurbain qui s'est développé pendant des décennies pour expliquer que les modalités vont changer.»

Pour le moment ?

«Nous manquons d'outils : financiers et surtout fiscaux parce que nous n'avons pas de modèle économique à ce recyclage ou urbanisme circulaire, qu'il faudra désormais systématiquement mettre en œuvre à plusieurs échelles, de la plus grande jusqu'à celles des quartiers, voire du bâtiment. Actuellement nous identifions les lieux de demain. Nous travaillons avec EPF sur Courtine, sur de grands projets en face de la gare TGV. Le gouvernement pourrait également ajouter un nouveau volet à la loi

Écrit par le 24 novembre 2024

afin que les Scot (Schéma de cohérence territoriale) indiquent les espaces de recyclages prioritaires. Les parkings de stationnement des zones commerciales, le pavillonnaire pourraient être des sujets sur lesquels se pencher.»



Emilie Feral, vice-présidente de la fédération du BTP 84

Filières courtes & gisements de matériaux

«Nous identifions actuellement ce que nous pouvons apporter en ré-emploi et en recyclage de matériaux, relate Emilie Feral, vice-présidente de la fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse. Cette nouvelle filière part d'un diagnostic : le PEMD (Produits, équipement, matériaux, déchets) qui nous permet de savoir ce qui peut être réemployé ou recyclé et ainsi d'éviter, le plus possible, l'enfouissement. La déconstruction réclame de trier, de stoker pour le ré-emploi des matières et a un coût. Cette nouvelle filière doit aussi être économiquement intéressante pour avoir une raison d'être, elle est, actuellement, en pleine organisation.»

Écrit par le 24 novembre 2024



René Braja, président de la fédération régionale des travaux publics de Paca

Des éco-plateformes de ré-emploi des matériaux

«Dans les travaux publics nous avons un objectif de 75% de récupération des matériaux pour 2030, aujourd'hui nous sommes déjà à 79%, » précise René Braja, président de la Fédération régionale des Travaux publics de Paca.

Ecrit par le 24 novembre 2024



Une centaine de personnes était présente : architectes, décideurs publics et acteurs de l'aménagement des territoires en Vaucluse.

Ils y étaient

Cécile Helle Maire d'Avignon ; Paul-Roger Gontard Adjoint au maire délégué au développement territorial et urbain et aux grand projets, Ville d'Avignon ; Mylène Duquenoy, secrétaire générale adjointe du Conseil régional de l'ordre des architectes, Raphaël Azalbert, architecte, conseiller de l'ordre des architectes pour le Vaucluse, Gilles Périlhou de l'Aurav (Agence d'urbanisme Rhône, Avignon, Vaucluse) Matthieu Lardière Directeur du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de Vaucluse ; Daniel Léonard Président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Vaucluse ; Émilie Feral Vice-présidente de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Vaucluse et René Braja Président de la Fédération Régionale des Travaux Publics de Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Philippe Huet Président de Volubilis ; Nerte Dautier Membre du bureau de Volubilis ainsi que des conseillers et salariés de l'Ordre des Architectes Paca.

Grand Avignon : découvrez le programme d'activité de ce week-end

Écrit par le 24 novembre 2024



Ecrit par le 24 novembre 2024

Vendredi 25 novembre

Le Pontet - Ônami (concert illustré)

L'ensemble KIN propose une expérience unique en vous immergeant dans une ambiance contemplative propre à l'esthétique japonaise.

20h30 au Château de Fargues - tarif unique : 10€ - plus d'informations au 04 90 03 09 20.

Rochefort-du-Gard - esprit de Noël

Lancement des illuminations de Noël suivi d'un feu d'artifice tiré depuis le Castelas.

18h place de la République - gratuit - plus d'informations au 04 90 26 69 00.

Sauveterre - concert « Pakalo »

Pakalo est un duo originaire d'Avignon composé des voix de deux amis depuis leur premier souffle. Marie et Léo. Concert dans le cadre de l'itinéraire des Musiques Actuelles du Gard 2022 portée par la FEMAG.

20h30 au pôle culturel Jean Ferrat - réservation conseillée - plus d'informations au 04 66 33 20 12.

Samedi 26 novembre

Les Angles - séance cinéma : mon cousin

Avec Vincent Lindon. Pierre est le PDG accompli d'un grand groupe familial. Sur le point de signer l'affaire du siècle, il doit régler une dernière formalité : la signature de son cousin Adrien qui détient 50% de sa société.

17h salle Blanchard - entrée libre - plus d'informations au 04 90 25 68 70.

Sauveterre - marché de Noël au château d'Aiguilhon

Venez profiter d'un cadre magnifique pour faire vos achats de Noël. Vous pourrez déguster sur place au milieu des vignes ou faire vos emplettes pour Noël... ou les deux. Exposition photos, balade à poney autour du domaine.

10h-17h, 400 chemin de l'Aiguilhon - entrée libre - plus d'informations au 06 24 68 25 90.

Saze - festival du théâtre amateur

Théâtre amateur en faveur du Téléthon.

20h30 à la salle polyvalente - participation libre - plus d'informations au 04 90 26 99 66.

Vedène - « Bastien Bastienne »

Opéra participatif pour enfant. Bastienne, qui se croit délaissé par Bastien, se lamente sur l'infidélité de son amoureux. En effet, celui-ci n'est pas insensible aux charmes d'une dame de la bonne société.

16h à l'Autre Scène - plein tarif : 8€ - plus d'informations au 04 90 14 26 40.

Pujaut - exposition peintures (du 26 au 27)

Exposition de peintures par l'association Passion peinture.

Salle polyvalentes - entrée libre - plus d'informations au 04 90 26 40 20.

Dimanche 27 novembre

Rochefort-du-Gard - marché de Noël

Venez découvrir des artisans d'art et autre produits insolites.

Écrit par le 24 novembre 2024

10h-18h à la salle Jean Galia - entrée libre - plus d'informations au 04 90 26 69 00.

Saze - festival de théâtre amateur

Théâtre amateur en faveur du Téléthon.

17h à la salle polyvalente - participation libre - plus d'informations au 04 90 26 99 66.

Villeneuve-lez-Avignon - rando « marcher autrement »

Randonnées demi-journée avec Randothem. Au départ de l'île Piot, départ du bus à 9h. « Voiture ressource » positionnée à des endroits le long du parcours : chacun marche à la carte, en fonction de ses capacités. Parcours entre 5/6 kilomètres (2h/2h30).

Départ du bus à 9h du parking de l'île Piot - tarif unique : 5€ (sur réservation) - plus d'informations au 06 89 16 44 18.

Grand Avignon, quand l'orchestre s'éclate en ville

La sixième édition de « Quand l'Orchestre s'éclate en ville » aura lieu du 3 au 20 novembre dans différents lieux d'Avignon et du Grand Avignon. Sept formations de l'Orchestre National Avignon Provence (ONAP) proposent 17 concerts de musique de chambre gratuits et ouverts à toutes et à tous.

Le principe ? Aller à la rencontre des publics dans leurs lieux de vie.

Des concerts gratuits d'une heure, commentés par les musiciens de l'Orchestre National Avignon-Provence sont proposés dans des lieux choisis en relation avec les partenaires du territoire : lieux d'éducation et de formation, structures culturelles, maisons de quartier, lieux de vie, établissements à caractère social, établissements de santé etc. Comme chaque saison, des formations s'impliquent dans des programmes - non ouverts au public - à l'attention de structures sociales et d'établissements supérieurs tels que : la Livrée de Viviers, le Centre Social La Fenêtre, Avignon, l' Université et l'École des Nouvelles Images d'Avignon, les crèches...

Sept programmes ouverts au public jusqu'au 20 novembre

Ensemble Trémaïe, Patricia Chaylade et Sylvie Bonnay aux violons, Rachel Faucon aux percussions et Xavier Demeersman pour le texte - a voulu rendre hommage aux femmes, à la mer Méditerranée, aux premières exilées à travers deux poèmes et une musique ambiante mêlant électro, percussions et violons. Vous pourrez à travers les sons, vous laisser porter par les vagues, vibrer aux rythmes chamaniques ou voyager aux confins des mers.

Ecrit par le 24 novembre 2024

Jeudi 10 novembre.14h. Bibliothèque Ceccano. 2 bis Rue Laboureur.

**Dimanche 20 novembre. 14h. Collection Lambert. 5 rue Violette.
reservation@collectionlambert.com**

Quatuor à cordes : Violons, Cordelia Palm et Sophie Saint-Blancat aux violons, Fabrice Durand à l'alto et Emmanuel Lécureuil au violoncelle

Le Chevalier de Saint-Georges, *Quatuor en sol mineur*

Franz Schubert, *Quatuor n°14 D810 en ré mineur, La jeune fille et la mort*

Dmitri Chostakovitch, *Quatuor n°8 op. 110*

Germaine Tailleferre, *Quatuor à cordes*

Jeudi 3 novembre.20h. Théâtre des Halles. Rue du Roi René. 04 32 76 24 51. billetterie@theatredeshalles.com

Dimanche 6 novembre.16h. Musée du Petit Palais. Place du Palais.

04 90 86 44 58. musee.petitpalais@mairie-avignon.com

Trio Nao Shamoto-Kim, violoncelle, Yaeram Park, flûte et Thuy-Anh Vuong, piano

Joseph Haydn, *Trio en ré Majeur*, Hob.XV:16

Johann Nepomuk Hummel, *Trio en la Majeur op. 78*

Carl Maria von Weber, *Trio en sol mineur op. 63*

Mercredi 9 novembre.18h. Conservatoire, Amphithéâtre Mozart . 3 rue Général Leclerc.

Vendredi 11 novembre.18h. Hôtel d'Europe . Place Crillon.

Samedi 12 novembre.15h. Musée Calvet . Rue Vernet.

Quintette mixte Natalia Madera et Juliette Nougé aux violons, Laurence Vergez à l'alto, Frédéric Béthune contrebasse et Gaëlle Claudin au cor

Loyko, *Road of the gypsies*

Vittorio Monti, *Czardas*

Piotr Ilitch Tchaïkovski, *Dance of the flutes et Russian Dance*

Béla Bartók, *Danses Roumaines*

Carlos Gardel, *Por una Cabeza*

Astor Piazzolla, *Tzigane Tango, Libertango, Oblivion*

Lunasa, *Morning Nightcap*

Jeudi 17 novembre.19h. Centre social La Fenêtre Démon . 6 avenue François Mauriac.

Dimanche 20 novembre. 18H30. Palais des Papes .

Octuor Dafné Kritharas chant, Marie-Anne Morgant et Natalia Madera violons, Sophie Mousson alto, Nao Shamoto-Kim violoncelle, Matthias Courbaud contrebasse, Nicole Gonin-Libraire flûte et Arnaud Coïc basson.

Amygdaláki - Chant traditionnel grec de Skyros

U Stambolu Na Bosforu - Traditionnel Bosniaque

Manes Bournovália, Livisianí mou Pérdika, Milo Mou kai Mandaríni, Anestáki, San Pas Sta Xéna - Chants traditionnels grecs de Smyrne

Tis Trihas to Gefýri - Chant traditionnel grec du Pontos

Écrit par le 24 novembre 2024

Mantíli Ka lamatianó - Chant traditionnel grec de Kalamata

Me Gelásane Ta Pouliá - Chant traditionnel grec de Thrace

Me to Alogáki Tis Nychtias - Composition & texte de Stelios Petrakis

Vendredi 11 novembre.20h.La Scierie. 15 boulevard Saint-Lazare. www.lascierie.coop

Dimanche 13 novembre.10h30. Cinéma Utopia. La Manutention. Réservation à la caisse du cinéma

Samedi 19 novembre.18h.Grenier à sel . 2 Rue des Remparts Saint-Lazare. Réservations : 04 32 74 05 31 accueil@legrenierasel-avignon.com

Balade dans les bois.Duo piano Cosima Favier Guelfucci et Thierry Guelfucci hautbois d'amour / cor anglais / hautbois

Thierry Guelfucci, *Réveil au lever du soleil dans la forêt*

Jean Sébastien Bach, *Magnificat*, « Quia respexit »

Maurice Ravel, *Boléro* (extrait)

Robert Schumann, *Fantasiestücke n°1 op. 73*

Thierry Guelfucci, *La vie s'anime dans la forêt*

Richard Wagner, *Tristan et Iseult* (extrait)

Paul Hindemith, *Sonate pour hautbois et piano*, 1er et 2ème mouvement

Maurice Ravel, *Concerto en sol*, 2ème mouvement (extrait)

Antonín Dvořák, *Symphonie n°9*, 2ème mouvement (extrait)

Thierry Guelfucci, *La forêt ravagée par le feu*

Camille Saint-Saëns, *Sonate*, Deuxième mouvement

Francis Poulenc, *Sonate pour hautbois et piano*, Élégie

Ludwig van Beethoven, *Symphonie n°3*, 2ème mouvement, Marche funèbre

Ludwig van Beethoven, *Variations sur « La ci darem la mano »*, air extrait de *Don Juan* de Wolfgang Amadeus Mozart

Vendredi 4 novembre. 20H30.Salle Mistral, Villeneuve-lès-Avignon .

Réservations : 04 90 03 70 60 tourisme@grandavignon.fr

Samedi 12 novembre.17h. Conservatoire.Amphithéâtre Mozart. Avignon.

Samedi 19 novembre.20h30. Château de Fargues, Salle du Tinel. Le Pontet.

Duo et Trio à cordes Gabriella Kovacs & Bo Xiang violons et Dorine Lepeltier violoncelle

Giovanni Battista Viotti, *Duo pour deux violons op. 29*

Frederigo Fiorillo, *Duo pour violon et violoncelle op. 31 n°1*

Luigi Boccherini, *Trio pour deux violons et un violoncelle op. 6 n°5 G93*

Niccolò Paganini, *Trio, Sonate en la majeur opéra postuma*

Samedi 19 novembre.16h.Maison Jean Vilar. 8 rue de Mons. Réservation conseillée 04 90 86 59 64 accueil@maisonjeanvilar.org

Dimanche 20 novembre.16h30. Musée Vouland.17 Rue Victor Hugo. 04 90 86 03 79.

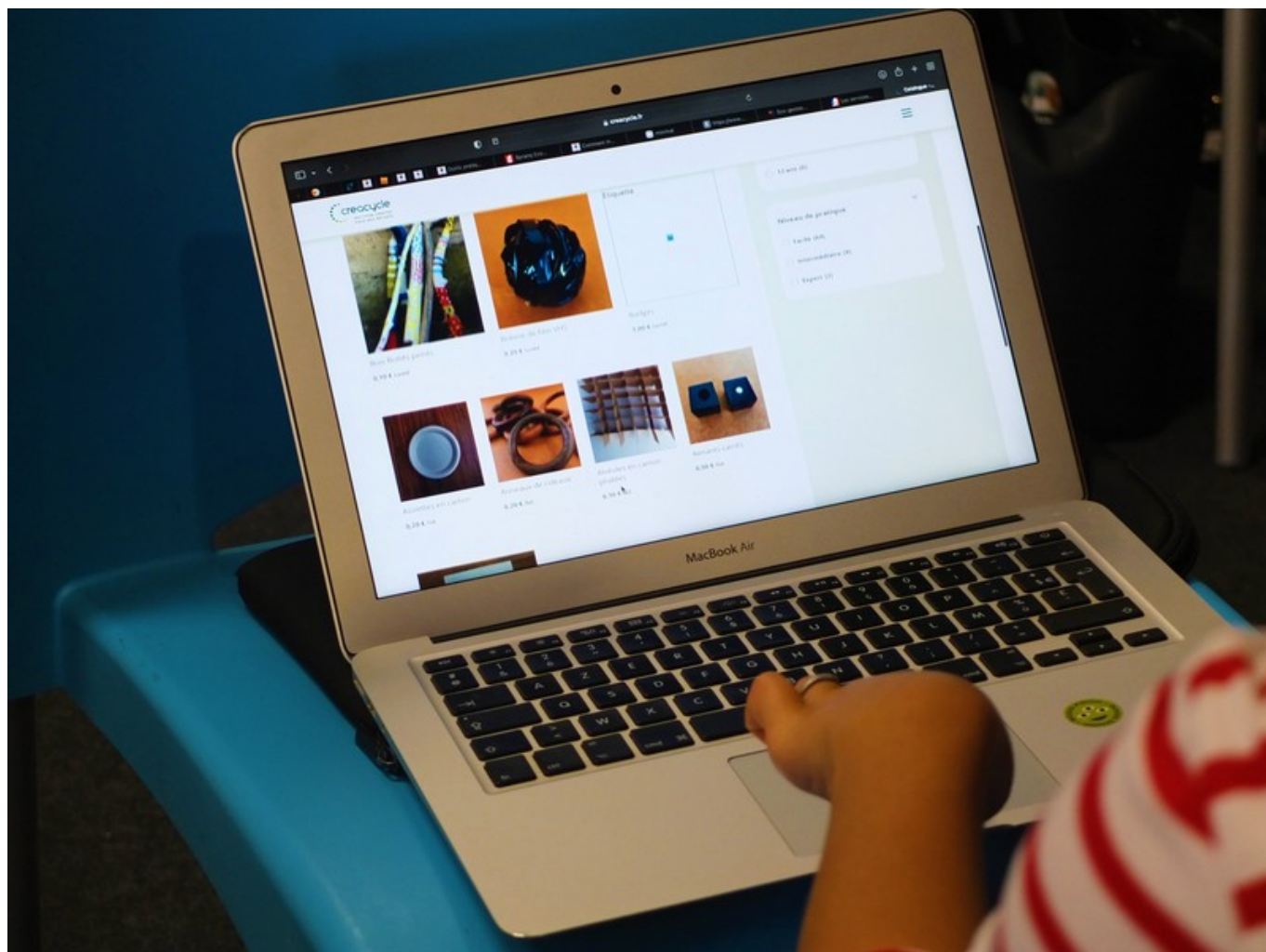
musee.vouland@wanadoo.fr

Attention, tout est en entrée libre mais selon les lieux le nombre de places est limité, il est donc prudent de réserver.

Écrit par le 24 novembre 2024

**Orchestre National Avignon-Provence. 258, route des Rémouleurs. Avignon.
04 90 85 22 39 www.orchestre-avignon.com**

Créacycle : l'outil du Grand Avignon pour développer l'économie circulaire



L'association avignonnaise [Les Petites choses](#), spécialisée dans la revalorisation des déchets, vient d'inaugurer la plateforme [Créacycle](#), un outil numérique conçu pour le territoire du

Ecrit par le 24 novembre 2024

Grand Avignon afin d’y développer l’économie circulaire et réduire les déchets d’activité.

L’objectif de Créacycle est de proposer une solution créative pour les déchets du Grand Avignon. Pour ce faire, la plateforme propose notamment de collecter les matières avant qu’elles ne deviennent déchets auprès des entreprises et structures du bassin de vie d’Avignon afin de leur donner une nouvelle vie pour créer une économie circulaire créative. La matière est alors détournée de son usage initial.

Cette plateforme propose également un catalogue aux professionnels, qu’ils soient issus du domaine de l’éducation, de l’animation, de la petite enfance ou de la culture, regroupant du matériel écoresponsable fabriqué à partir de récupérations 100% locales. Les particuliers ne sont pas laissés de côté. Eux aussi, peuvent utiliser Créacycle pour apprendre à mieux connaître le concept du surcyclage, ses acteurs locaux et ses ressources.

Ce projet est financé dans le cadre du programme [Life Ip Smart Waste](#) et soutenu par l’Union Européenne, l’État, la Région Sud, la Communauté d’Agglomération du Grand Avignon, la Ville d’Avignon et la Commission Philanthropique de la Caisse d’Épargne.

V.A.